

La recluse et la ville (XI^e-XIII^e siècles), un bénéfice mutuel

ISABELLE FAURE
Université Paris Est

Village or small town identification with the anchorite was immediate and constant. (...) We can conjecture an England in which a village anchorite was a feature of religious life both commonplace and awe-inspiring; an England whose parish life was enhanced by the residence of one among them who had chosen those difficult ways; an England in which the quality of daily life was enriched by the example of one so low who might become so high. Identification with the anchorite provided the villager with a private conduit to heaven and salvation. The anchorite was a close and visible symbol of holiness.¹

Dès la fin du XI^e siècle, un mouvement d'implication et d'ascétisme individuel vit le jour en Angleterre et un nombre croissant d'hommes et de femmes choisirent de suivre leur ferveur et de vivre pour leur foi, non plus en rejoignant une communauté religieuse, mais en s'isolant du monde. Nous allons nous intéresser ici aux recluses : des femmes qui se sont engagées dans leur foi en s'enfermant dans un reclusoir (une cellule), généralement seules, mais reliées au monde extérieur par des ouvertures, et survivant grâce au soutien de la société (mécènes, donations, servantes...). Le double intérêt de ce phénomène de réclusion est d'étudier le sens et l'impact de cet engagement, autant pour les recluses elles-mêmes que pour la société qui les entourait. Le mouvement des recluses est étroitement lié aux changements sociaux et religieux qui eurent cours aux XI^e et XII^e siècles – renouveau religieux et Conquête normande – et particulièrement à l'émergence de poches urbaines et d'une classe aisée de commerçants et de grands propriétaires terriens. Nous allons nous intéresser ici aux bénéfices mutuels que pouvaient retirer les recluses et les communautés rurales et urbaines au cœur desquelles elles s'installaient

Le mouvement des recluses

Quelques éléments de contexte

Le X^e siècle marque deux étapes majeures, notamment pour l'Église d'Angleterre : d'une part, la fin des vagues d'invasions destructrices des Scandinaves des IX^e et X^e siècles, au cours desquels presque tous les monastères furent pillés ou détruits ; d'autre part, ce que certains historiens appellent la « réforme médiévale », c'est-à-dire les changements qui se produisirent dans les Églises occidentales du continent et d'Angleterre. Les rois qui se succédèrent sur le trône du Wessex, puis sur le trône unifié d'Angleterre, entreprirent de reconstruire la nation comme l'Église tout au long des X^e et XI^e siècles. Ils relancèrent notamment la fondation de nouvelles communautés et la restauration de monastères saccagés ou détruits par les invasions. Cette volonté, et ce besoin, de reconstruire l'Église furent renforcés et complétés par le mouvement religieux réformateur qui émergea sur le continent et commença à influencer l'Angleterre au X^e siècle. Cette réforme « européenne » qui se développa dans le royaume

¹ Ann K. Warren, *Anchorites and their Patrons in Medieval England*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1985, p. 282.

carolingien au IX^e siècle est, pour de nombreux historiens, une réforme bénédictine avant tout, à savoir une réforme institutionnelle visant à réorganiser, assainir et unifier le cadre ecclésiastique en généralisant la règle bénédictine².

Dans les faits, ce renouveau et cette réforme ecclésiastique eurent un impact assez inattendu sur les vocations féminines. Le mouvement, d'abord continental puis anglais, s'accompagna à partir du XI^e siècle et tout un long du XII^e d'une ferveur religieuse croissante et d'une demande de plus en plus importante d'implication dans la vie religieuse, notamment des femmes. Toutefois, ces femmes ayant vocation à la voie religieuse furent confrontées à un problème de déficience d'offres et d'opportunités pour plusieurs raisons. D'une part, cette « réforme bénédictine » s'était concentrée principalement en Angleterre sur le monachisme masculin, et même si des couvents anglo-saxons avaient été rénovés ou de nouvelles communautés avaient été fondées, le nombre de monastères féminins restait limité. Il existait peu de couvents à la fin du XI^e siècle, et les historiens s'accordent pour dire qu'ils étaient confinés au sud de l'Angleterre³. Le XII^e siècle amorça un changement et le nombre de communautés féminines ne fit alors que croître, passant à plus de cent avant la fin du siècle⁴. Après la Conquête normande, le dynamisme religieux et l'apport de riches propriétaires terriens vinrent pallier les manques et de nombreux monastères purent être fondés ou rénovés⁵. En outre, la plupart des communautés fondées au cours du XII^e siècle, sous l'impulsion de la ferveur féminine notamment, étaient de petits prieurés assez modestes, moins sélectifs et bien souvent dépendants des grandes maisons mères des ordres, en plus des grandes abbayes royales⁶. Cependant, le fait que de nombreuses femmes choisirent une voie hors du cadre monastique laisse à penser que cette croissance du nombre de communautés féminines n'était toujours pas suffisante pour répondre à la demande et/ou que ces couvents étaient toujours trop sélectifs pour permettre leur insertion.

² Voir notamment pour la réforme médiévale : Bella Millett, éd., *Ancrene Wisse: Guide for Anchoresses: a Translation based on Corpus Christi College, MS 402*, Liverpool University Press (Exeter Medieval Texts and Studies), 2009, p. 17 ; Michel Rouche, « Les religieuses des origines au XIII^e siècle : premières expériences », N. Bouter, éd., *Les Religieuses dans le cloître et dans le monde, des origines à nos jours*, Publications de l'Université de St Etienne, 1994, p. 23 ; Pauline Stafford, « Church and Society in the Age of Aelfric », Paul E. Szarmach et Bernard F. Huppé, éd., *The Old English Homily and its Background* Albany, State University of New York Press, 1978, p. 11-12.

³ Voir Sarah Foot, *Monastic Life in Anglo-Saxon England, 600-900*, New York, Columbia University Press, 2006, p. 15 et 175 : les cartes « *Map of minsters housing women to c. 850* » et « *Map of houses connected with the tenth-century monastic revolution* » illustrent l'écart dans la répartition des communautés féminines avant les invasions scandinaves, puis au moment du renouveau religieux (X^e siècle).

⁴ Christine E. Fell, *Women in Anglo-Saxon England and the impact of 1066*, Londres, British Museum Publication, 1984, Oxford, Blackwell, 1986, p. 161 ; Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *La Vie de Christina Markyate*, vol 1 et 2, Paris, CNRS édition, 2007, p. 215 : « ici les chiffres sont éloquentes et les sources concordent. En 1100 il y avait en Angleterre 70 monastères de moines noirs, 8 ou 10 de chanoines, 12 de femmes. Entre 1131 et 1145, le nombre de maisons féminines, et non compris la douzaine de monastères gilbertins, passe de 12 à 22 – 7 sur les 12 se trouvant dans le diocèse de Lincoln, il est vrai le plus vaste d'Angleterre. Entre 1130 et 1165, date à laquelle Christina est encore vivante, le nombre de monastères féminins passe de 20 à plus de 100. » ; Dom David Knowles et R. Neville Hadcock, *Medieval Religious Houses, England and Wales*, New York, Longman, 1953 (réimpression 1971) : voir les tableaux récapitulatifs du nombre de communautés et du nombre de religieuses pour tous les ordres, entre 1066 et 1350, pp. 493-494.

⁵ Pauline Stafford, art. cit., p. 13-14 ; David Knowles et R. Neville Haddock, *op. cit.*, p. 14-18.

⁶ *Ibid.*, p. 28.

Émergence et caractéristiques du mouvement des recluses

Il est difficile de déterminer si ces obstacles amenèrent les femmes motivées par la foi à chercher d'autres voies ou s'ils y contribuèrent, ou bien si l'émergence de solutions alternatives était inhérente à la « réforme médiévale ». Le fait est que de nouvelles voies religieuses se développèrent, reposant notamment sur une recherche d'un ascétisme individuel exacerbé : c'est le retour au désert des premiers chrétiens ou modèle égyptien de l'érémisme, la spiritualité pure encouragée par saint Benoît pour les religieux les plus fervents, qui permettraient d'être au plus près de Dieu. Beaucoup de femmes se tournèrent naturellement, surtout au XII^e siècle, vers cette offre de vie religieuse leur offrant un encadrement spirituel et matériel hors du cadre monastique – certaines peut-être par dépit ou nécessité, parce qu'elles étaient confrontées à un nombre insuffisant et trop exclusif de couvents et ne pouvaient se permettre une indépendance sociale, mais certainement en majorité parce qu'elles étaient attirées par cette expérience d'une ascèse individuelle. Pour Michel Rouche :

La nouvelle vague d'érémisme de la fin du XI^e me paraît être le signal d'un autre déclenchement du mouvement monastique et mystique féminin. Alors que les ermites du X^e ne comportaient, pour ainsi dire, pas de femmes, on voit de nouveau des ermites femmes apparaître à la fin du XI^e siècle. Elles se regroupent autour de prédicateurs errants et dans l'espace de foisonnement et de libre initiative de l'époque, qui coïncide en même temps avec l'élan populaire des croisades, de nouveau des femmes prennent des initiatives importantes dans le monde monastique⁷.

Le XI^e siècle marqua donc le début d'un mouvement croissant de spiritualité féminine qui prit principalement le chemin de la réclusion choisie – les recluses ou anachorètes – ou de l'exclusion volontaire – l'érémisme – et qui s'épanouit pleinement au XII^e siècle.

Il est donc utile d'apporter quelques éléments de définition afin d'identifier deux voies religieuses différentes. Je me rallie à l'interprétation d'Ann Warren ou de Rotha Mary Clay⁸, qui distinguent d'un côté les ermites qui sont retirés du monde mais n'en sont pas coupés totalement puisqu'ils sont libres de sortir de leur ermitage et ne sont soumis à aucun vœu ni aucune règle ; ils doivent normalement obtenir tout de même le consentement de l'autorité ecclésiastique locale. C'est une vision schématique car il existe d'autres formes d'érémisme⁹, mais c'est l'interprétation qui transparaît le plus souvent dans les études sur la question. D'un autre côté, elles définissent les anachorètes ou reclus¹⁰ comme des hommes ou des femmes ayant choisi la voie plus radicale de la réclusion permanente et définitive, c'est-à-dire que l'anachorète devient mort aux yeux du monde car il vit enfermé dans sa cellule, normalement jusqu'à son décès ; par ailleurs, cette réclusion fut réglementée et ritualisée au cours du XII^e siècle, devenant plus contraignante que l'érémisme.

En ces temps de renouveau religieux, de nombreuses femmes choisirent ainsi de devenir ermites plutôt que nonnes – ou peut-être n'en eurent-elles pas le choix, étant trop pauvres pour entrer dans un couvent. Elles se retiraient, comme les hommes, dans la forêt, dans des abris plus ou moins élaborés, seules, ou se rapprochant parfois d'un groupe de semblables. Ce mode de vie constituait donc un isolement assez libre, comme évoqué plus haut, mais dangereux pour

⁷ Michel Rouche, art. cit., p. 24.

⁸ Ann K. Warren, *op. cit.*, p. 7-8 ; Rotha Mary Clay, *The Hermits and Anchorites of England*, Londres, Eyre Methuen, 1914, introduction et p. 73.

⁹ Voir la définition proposée par *The Catholic Encyclopedia* pour « anchorites » / « hermits » par exemple : <http://www.newadvent.org/cathen/01462b.htm>.

¹⁰ Rotha Mary Clay, *op. cit.* L'auteure rappelle les différents noms donnés aux reclus(es) utilisés de façon interchangeable dans les documents : *inclusus, inslusa, reclusus, reclusa, anachorita*.

une femme seule. Dans *De institutione inclusarum*, règlement de vie qu'Aelred de Rievaulx écrivit au XII^e siècle pour sa sœur recluse, il expliquait déjà la différence entre les deux modes de vie et leurs motivations :

Itaque antiqui vel ut vitarent periculum, vel ne paterentur dispendium, vel ut liberius ad Christi anhelarent et suspirarent amplexum, singulariter vivere delegerunt. Hinc est quod plures in heremo soli sedebant, vitam manuum suarum opere sustentantes. Illi vero qui nec hoc sibi secuam, propter solitudinis libertatem et vagandi potestatem, arbitrabantur, includi potius et infra cellulam obstruso exitu contineri tutius aestimabant. Quod et tibi visum fuerit, cum te huic institutioni voveres.

[Voilà donc les motifs qui poussaient les anciens à vivre seuls : échapper aux dangers de la vie en société, éviter ses ennuis, ou bien s'en libérer pour soupirer et languir plus à loisir après l'étreinte du Christ. C'est ainsi qu'un certain nombre « se tenaient assis, solitaires » au désert, y vivant du travail de leurs mains, tandis que d'autres, redoutant la liberté que laisse la solitude et le vagabondage auquel elle expose, jugèrent plus sûr de s'enfermer dans une cellule dont ils faisaient murer l'entrée. Tel est précisément le motif qui t'a incitée à te vouer à ce genre d'existence]¹¹.

Pour Michel Rouche, le modèle des recluses serait justement apparu en réaction à cette dangerosité de l'érémisme, pour les femmes surtout¹². La réclusion prit en effet le pas sur l'érémisme, probablement car elle représentait un sacrifice personnel immense répondant aux attentes du mouvement ascétique, tout en garantissant un soutien spirituel et matériel à vie de la part de l'Église et de la communauté. La réclusion devint ainsi le modèle dominant de la période.

Pour ce qui est des caractéristiques principales du mouvement des recluses, Ann Warren¹³ établit qu'il progressa géographiquement, puisque l'on trouvait des reclusoirs dans toute l'Angleterre au XII^e siècle, et démographiquement, car le nombre de recluses augmenta principalement au XII^e pour se stabiliser au XIV^e siècle. Il progressa du point de vue de la répartition hommes/femmes : le mouvement, majoritairement masculin aux X^e et XI^e siècles, se féminisa à partir du XII^e, offrant un rapport de cinq femmes pour trois hommes, qui allait encore s'accroître au XIII^e siècle. Contrairement à la voie conventuelle qui resta assez sélective jusqu'au XIII^e siècle, l'origine sociale ne semble pas en revanche avoir fait obstacle à ce choix de vie en réclusion. Warren s'est appuyée sur les documents contemporains à l'étude – chartes de donations, testaments, hagiographies, correspondances ou guides pour anachorètes par exemple – pour déterminer qu'il y avait beaucoup de recluses issues de la haute société anglo-saxonne au XII^e siècle, et normande au XIII^e siècle, et que toutes les autres recluses recensées mais anonymes devaient être de rang social inférieur. Elle explique alors que cela était possible car, contrairement au recrutement financièrement et socialement sélectif des monastères, si une femme apportait la preuve de sa motivation et de sa capacité à mener la vie de recluse, elle pouvait obtenir le soutien matériel et l'appui spirituel pour le faire. Pour ce qui est du profil des recluses, dans l'idéal bénédictin notamment, ce choix de la réclusion dans une cellule pour le reste de sa vie devait revenir aux religieux les plus aptes, à une poignée d'élus qui sauraient affronter les difficultés d'un tel mode de vie. Dans les faits, plusieurs profils se manifestèrent, et la tendance alla, à partir du XIII^e siècle, vers un nombre croissant de candidates laïques, c'est-à-dire n'ayant pas fait l'expérience de la vie monastique, n'ayant reçu aucune formation et

¹¹ Aelred de Rievaulx, *La Vie de recluse : la prière pastorale*, Charles Dumont, éd. et trad., Paris, Éditions du Cerf, 1961, 2 p. 45 ; Aelred (1110-1167) était un moine cistercien et il écrivit cette règle sous la forme d'une lettre vers 1160-62.

¹² Michel Rouche, art. cit., p. 22.

¹³ Ann K. Warren, *op. cit.*, p. 22.

n'ayant prononcé aucun vœu. Trois types distincts de recluses peuvent donc être identifiés : les nonnes, comme Eve de Wilton¹⁴, faisant le choix d'une réclusion plus prononcée afin d'atteindre une spiritualité plus intense ; des ermites se tournant vers une vie plus contemplative en rupture avec le monde ; et des laïques, comme Christina de Markyate, optant pour le reclusoir à vie plutôt que le monastère, par choix ou par nécessité¹⁵. De ce fait, les recluses comptaient de jeunes vierges, des femmes mariées voulant échapper à un mariage non désiré ou bien répudiées comme de nombreuses épouses de religieux contraints au célibat, ou encore des veuves ne souhaitant pas se remarier, mais toutes nécessairement animées d'une grande ferveur religieuse pour pouvoir supporter ce mode de vie.

Intéressons-nous finalement au lien entre le mouvement des recluses et le développement urbain. Contrairement aux ermites qui s'isolaient des communautés de vie, les reclusoirs étaient souvent installés à proximité, voire au cœur des communautés – à côté des églises ou chapelles des villages et des villes, ou à côté des cathédrales des sièges épiscopaux. Le mouvement était plus rural au XII^e siècle, les recluses s'installant dans des villages et petites communautés ; puis le nombre de reclusoirs dans les villes augmenta jusqu'au XVI^e siècle, jusqu'à devenir « an integral element of the ecclesiastical topography of medieval towns »¹⁶. Le modèle des anachorètes avait déjà évolué à la fin du XII^e siècle vers des postulantes n'ayant pas fait l'expérience de la vie conventuelle et s'installant là où elles trouveraient le plus d'aide, dans un environnement plus urbain, comme une cellule rattachée à une église. Les villes offraient logiquement un cadre plus favorable que la campagne, car les donateurs y étaient plus nombreux, les moines s'investissaient auprès des recluses et les marchands étaient sensibles à leurs besoins. Intéressons-nous aux bénéfices mutuels que l'implantation d'un reclusoir pouvait représenter, pour la recluse ou la communauté, et expliquant que ce fut un mouvement religieux lié au développement des villes.

¹⁴ De noble naissance, Eve (1058-1125) fut éduquée au couvent de Wilton dès 1065 et devint une nonne bénédictine avant de faire le choix de la réclusion (elle partit peu avant 1180 à Saint-Laurent du Tertre à Angers).

¹⁵ Ann K. Warren, *op. cit.*, p. 23 ; Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *op. cit.*, vol. 1 chap. 3-43, p. 77-145, chap. 59-67, p. 167-177, vol. 2, p. 34-40 : Christina (1100 ?-1155 ?) naquit à Huntington et vécut principalement à Markyate ; l'auteur de sa *Vie* nous explique qu'elle fit vœu de rester vierge alors qu'elle était encore jeune puis, plus tard, se fit la promesse devant Dieu de devenir nonne. Elle confia tout ceci à son mentor et confesseur, le chanoine Sueno, mais ses décisions demeurèrent non officielles et ses parents refusèrent de les respecter et la forcèrent à se marier. Ne parvenant à faire reconnaître ses vœux ni par ses parents, ni par les autorités ecclésiastiques, elle se résigna à s'enfuir et à vivre une vie clandestine, d'abord auprès de la recluse Alfwen, puis cachée dans la cellule de l'ermite Roger. Ce n'est qu'après plusieurs années d'illégalité et de clandestinité que son époux consentit à dissoudre leur union, que la virginité de Christina fut consacrée, et qu'elle put se consacrer librement à sa vie de recluse.

¹⁶ Roberta Gilchrist, *Contemplation and Action: the Other Monasticism*, Leicester University Press, 1995, p. 183. Voir aussi Ann K. Warren, « Five Religious Options for Medieval Women », *Women In the Medieval Church, Christian History Magazine*, n° 30, 1991, <https://christianhistoryinstitute.org/magazine/article/five-religious-options-for-medieval-women> ; Ann K Warren, *op. cit.* (1985), p. 20 le tableau « Numbers of Anchorites and Sites : 1100-1539 » illustrant la répartition démographique, et p. 38 le tableau « Village, Town, and City Placements of Anchorite Cells » illustrant la répartition géographique ; Mari Hughes-Edwards, « Solitude and Sociability the World of the Medieval Anchorite », *Buildingconservation.com*, 2012. Voir <http://www.buildingconservation.com/articles/anchorites/anchorites.htm>.

Le lien entre la recluse et la société

La réclusion au cœur de la communauté : un contrat social

Dans les faits, la recluse n'était que partiellement coupée du monde : elle ne pouvait pas sortir de sa cellule, c'était donc le monde qui venait à elle. Il faut, par conséquent, regarder comment s'organisait la vie de la recluse qui explique le lien étroit avec la communauté. Ce devait être une vie d'austérité, de privation et d'isolement, ces conditions mettant normalement la recluse dans le contexte idéal pour qu'elle se tourne vers Dieu, pour qu'elle focalise son esprit et tout son être sur ses activités spirituelles – lectures, prières, contemplation – et qu'elle se rapproche ainsi du divin. Goscelin de Saint-Bertin¹⁷ nous propose une image assez explicite des conditions de vie « idéales » d'une recluse :

Hic sanctuarium, hic oratorium, hic refectarium, hic dormitorium, aulam, cubiculum, uestibulum, cellarium, secretarium, cunctaque habitacula sortita es in unum. Omnes thesaurus tuos, omnem suppellectilem tuam tecum habes. Lapis puluinar, terra lectica, ciclicium toga, crassa pellis frigori obuia, panis sobrius, pura legumina, virea unda cum munda conscientia Christiane gratia; hec sunt tua subsidia imperatoribus tutorial.

[Toutes vos pièces vous sont données en une : voici votre sanctuaire, votre oratoire, votre réfectoire, votre dortoir, salle, chambre, vestibule, cellier, salon. Vous avez avec vous tous vos trésors et votre mobilier. Une couche de pierre, une litière de terre, un cilice comme toge, une peau épaisse pour vous protéger du froid, du pain avec modération, des légumes purs, de l'eau claire, avec la conscience tranquille et la grâce du Christ ; ce sont là vos ressources, plus sûres que celles des empereurs]¹⁸.

La norme semble avoir été que les recluses vivaient seules dans une cellule, souvent attenante au mur d'une église ou d'un monastère, assistées d'un ou plusieurs serviteurs. En fonction de leur choix ou de leurs moyens, les cellules pouvaient être très petites ou spacieuses et le nombre de servantes pouvait aussi évoluer. Avec la demande croissante, quelques recluses se sont réunies et les reclusoirs s'agrandirent, jusqu'à former des communautés de recluses qui furent transformées en couvents ou prieurés pour certaines. L'expérience de la vie de Christina de Markyate en est une bonne illustration, tant pour la description de son reclusoir que pour son évolution. D'abord recluse clandestine auprès d'Alfwen puis de Roger, Christina « hérita » de l'ermitage de ce dernier et s'y installa comme recluse, avec l'aide de l'archevêque d'York, Thurstan, puis de l'abbé Geoffrey de Saint-Alban. Sans que l'hagiographe n'en donne le détail, Christina attira apparemment quelques fidèles autour d'elle et son reclusoir s'agrandit au cours du temps. On comprend qu'elle fut rejointe par des fidèles car l'hagiographe nous parle de ses « filles » qui dorment avec elles, ou qui recherchent réconfort et sécurité auprès d'elle lorsqu'elles sont assaillies par les démons, et que sa réputation allant croissant, le nombre de

¹⁷ Goscelin (1035 ?-1107 ?) naquit dans le nord de la France et devint moine à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Il suivit par la suite Hermann, évêque de Salisbury, en Angleterre où il demeura jusqu'à sa mort. Il visita de nombreux monastères et cathédrales (Ely, Ramsey, Cantorbéry...) dans lesquels il réunit des informations lui permettant de composer un certain nombre de Vies de saints anglais.

¹⁸ C. H. Talbot, « The Liber confortatorius of Goscelin of Saint Bertin » (British Library, Sloane MS 3103 [c. 1120]), Maria Magdalena Lebreton, Jean Leclercq, Charles Hugh Talbo, *Analecta Monastica : textes et études sur la vie des moines au Moyen Âge. Troisième série*, Rome, Herder, 1955, p. 78, notre traduction ; Goscelin de Saint-Bertin, *Writing the Wilton Women: Goscelin's Legend of Edith and Liber Confortatorius*, Stephanie Hollis et al., éd., Turnhout, Brepols, 2004, p. 161.

compagnes partageant son reclusoir augmenta¹⁹. Le reclusoir crût ainsi en taille et en nombre et obtint finalement un statut de prieuré en 1145²⁰.

L'anachorète ne pouvait normalement pas sortir de sa cellule mais elle était connectée au monde grâce à trois ouvertures : une pour recevoir les services spirituels d'un prêtre, se confesser et entendre la messe ; une pour recevoir ce qui lui était nécessaire pour vivre – certainement dans le cas où l'anachorète n'avait aucun serviteur à demeure ; et une pour communiquer avec les visiteurs extérieurs venant chercher conseil par exemple, ou gérer des questions plus matérielles telles que les finances. L'auteur de l'*Ancrene Wisse* – guide pour les recluses datant du XIII^e siècle – évoque ces dispositions :

Vt þurh þe chirche-þurh ne halde ze tale wið na-mon, ah beoreð þer-to wurðmunt for þe hali sacrament þet ze seoð þer-þurh, ant neomeð oðerhwile. To ower wummen, þe huses þurh; to opre, þe parlor. Speoken ne ahe ze bute ed tes twa þurles.

[Ne parlez à personne par la fenêtre ouvrant sur l'église, mais vénérez-là car c'est à travers elle que vous voyez, et parfois recevez, le saint sacrement. Parlez à vos dames par la fenêtre domestique ; aux autres, par la fenêtre du parloir. Vous ne devriez parler qu'à travers ces deux ouvertures]²¹.

Enfermée dans sa cellule jusqu'à sa mort, la recluse, surtout celle d'origine modeste, dépendait entièrement de la communauté et il est intéressant d'observer le lien qui se tissait entre elle et la société anglaise :

English anchorites were not misfits who retreated into catacombs. Conservative orthodox religious, they lived above the ground surrounded by the communities on whom they depended for support, side by side with those with whom they had formed a compact to sustain them in their chose life of reclusion and prayer²².

Les recluses dépendaient des ecclésiastiques pour les services liturgiques mais également pour gérer les difficultés psychologiques de l'enfermement. Elles dépendaient d'intervenants extérieurs pour gérer certaines affaires comme des donations ou testaments par exemple. Elles dépendaient finalement de mécènes (roi ou riche laïc), de donations, d'aumônes ou de ressources personnelles pour pourvoir à leurs besoins quotidiens en nourriture, habillement ou éclairage ; la recluse devait, dans la mesure de ses capacités, essayer de vivre de son travail manuel mais ne pouvait naturellement produire tout ce qui lui était nécessaire pour vivre, comme la nourriture, ou de quoi se chauffer et s'éclairer et dépendait donc de ce que l'on voulait bien lui fournir :

The typical royal rate for an anchorite pension during the 12th century and into the 13th was one penny per day and it was adequate to sustain an anchorite household. In the 12th century this was the wage of an ordinary manual laborer and would thus have sufficed for the necessities of an ascetic life. (...) Royal rates were granted by members of the aristocracy and by the episcopacy as well. In general, the farther down the social scale the anchorites went in search

¹⁹ Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *op. cit.*, chap. 48 p. 151 ou chap. 59-67, p. 167-177 par exemple.

²⁰ *Ibid.*, vol. 2, p. 34-40 : Paulette L'Hermite-Leclercq revient sur le statut de Christina et de son reclusoir, de l'illégalité de sa situation à partir du moment où Roger lui confie son ancien ermitage, à la légalisation de la communauté qui s'est formée autour d'elle, par l'évêque Alexandre, en passant par les doutes autour de ses vœux.

²¹ Bella Millet, éd., *Ancrene Wisse: a Corrected Edition of the Text in Cambridge Corpus Christi College MS 402 with variants from other manuscripts*, vol. 1, Oxford University Press, 2005-2006, p. 29 ; Bella Millet, trad., *op. cit.*, p. 29 (part 2, 15). Notre traduction.

²² Ann K. Warren, *op. cit.* (1985), p. 1.

*of patronage the more likely his or her endowment would be more modest or pieced together from several sources. Such an endowment would call on the joint resources of family, friends, and patrons. The recluse's local community would know that the endowment was weak and be more liberal on its almsgiving. The bishop might grant an indulgence for those who benefited the recluse*²³.

Le soutien financier pouvait être garanti lorsqu'un mécène décidait d'allouer une pension à un reclusoir, et non à une recluse en particulier, toute nouvelle occupante bénéficiant ainsi automatiquement des ressources de la cellule²⁴. Les démarches et engagements divers qui devaient être mis en place avant même la réclusion afin de garantir que la recluse serait installée dans de bonnes conditions et qu'elle pourrait vivre ainsi jusqu'à sa mort, étaient essentiels. Ces charges revenaient entièrement à la communauté ou à des mécènes lorsque la recluse n'avait aucun bien personnel, et ce jusqu'à la fin de ces jours, c'est-à-dire pendant plusieurs décennies pour certaines. Nous comprenons donc que les femmes désireuses de faire ce choix de vie aient décidé de s'installer dans des villages ou des villes. Elles y avaient plus de chance de trouver des mécènes pour subvenir à leurs besoins. Il est également compréhensible qu'avec un nombre croissant de recluses, le mouvement devint plus urbain au cours du XII^e siècle, la demande croissante devait trouver une offre croissante.

Comment concevoir que la société acceptât une telle charge ? Le mouvement des anachorètes était un ensemble d'expériences individuelles motivées par une expérience ascétique et contemplative poussée, et porté par une forte ferveur au sein de la société du haut Moyen Âge. Nous allons voir que l'installation des anachorètes devait être profitable à ceux qui assuraient la survivance de la recluse.

Le patronage de la recluse : un contrat spirituel

La ferveur religieuse qui caractérise cette période ne se limitait pas à ceux qui s'engageaient en religion, recluses, ermites ou moniales. Elle était présente au cœur de la société féodale pour laquelle il était important, que l'on soit roi ou commerçant, de soutenir financièrement ou matériellement ce qui avait trait au spirituel, et notamment les recluses, dans la mesure de ses moyens, car la charité faisait partie de leurs responsabilités et de la quête du salut. Avec la croissance de l'urbanisation et l'émergence de classes aisées grâce au développement du commerce, riches propriétaires terriens et commerçants avaient à leur tour un rôle à jouer, en complément de celui des nobles. La vie de Christina de Markyate nous offre une bonne illustration de la relation d'échange qui pouvait se lier entre une recluse et un mécène, en l'occurrence l'abbé Geoffrey de Saint-Alban, qui décida de veiller à son bien-être alors qu'elle vivait dans une pauvreté de plus en plus marquée. Il usa de son influence et de ses richesses pour entretenir, soutenir et faire prospérer la communauté qui se formait autour de la recluse :

Memor itaque abbas promissi nec flagellorum immemor, ancillam Christi visitare maturat, debitum pro mandato gracias pro liberatione referens. Spondet prohibita vitare, complere

²³ *Ibid.*, p. 50-51.

²⁴ *Ibid.*, p. 46-47 ; p. 128-9 ; p. 135 : Warren donne l'exemple d'une cellule de recluse à Writtle dans l'Essex, qui fut pensionnée durant trois règnes, entre 1185 et 1201, et eut trois occupantes différentes. Lorsqu'un roi reprenait, ou héritait, des terres sur lesquelles des recluses étaient pensionnées de la sorte, il poursuivait généralement ses donations, héritant de ses obligations et engagements. Warren donne l'exemple d'Henri II qui hérita de l'obligation de soutenir financièrement deux anachorètes et choisit de soutenir en plus une recluse de Newnham (Gloucestershire) en 1158 ; cette dernière vécut dans sa cellule pendant 44 ans et connut ainsi trois règnes.

mandate, lovi illius se futurum adiutorem, tantum illam apud Deum mereatur interventricem. [...] Abhinc enim virgo tua per abbatem ab exteriorum attenuatione, abbas jam tuus per virginem ab interiorum aggravatione levatur. Denique vir ille famulam Christi postea frequentare, exhortationes audire, monita suscipere, de incertis consulere, prohibita refugere, increpationes sustinere. [...] Eratque amor mutuus sed cujusque pro modo sanctitatis : illam ipse in exterioribus sustentabat, ipsum illa suis sanctis precibus attentius Deo commendabat.

[Ainsi il n'oublie pas sa promesse ni n'oublie sa punition ; il se hâte d'aller rendre visite à la servante du christ car il lui est redevable de l'avoir prévenu et doit la remercier pour sa libération. Il s'engage à se garder de ce qui est défendu, à respecter les ordres, à apporter à l'avenir son aide à l'installation de la vierge, pourvu qu'il mérite de l'avoir pour médiatrice auprès de Dieu. (...) À compter de ce jour, ta vierge est en effet, grâce à l'abbé, soulagée de la gêne matérielle et ton abbé, grâce à cette vierge, des pesanteurs de l'âme. Par la suite cet homme vient fréquemment voir la servante du christ, entend ses exhortations, prend conseil, dans le doute la consulte, se garde des interdits, accepte les blâmes. (...) Ils s'aimaient l'un l'autre, mais chacun à la mesure de sa sainteté. Lui la soutenait matériellement ; elle le recommandait avec ferveur à Dieu par de saintes prières²⁵.

Les recluses étaient importantes pour la société car elles étaient un symbole d'élévation sociale et spirituelle²⁶. À travers cet ascétisme poussé, la contemplation et leurs prières, leur sacrifice et leurs souffrances physiques et morales, les recluses plus que quiconque pouvaient approcher le divin. C'est le message que l'*Ancrene Wisse* leur adresse :

Alle þeo in heouene seoð I Godd alle þing, [ah] ancren Schule brihtluket for hare blindfellunge her iseon ant understonde þer Godes dearne runes ant his derue domes, þe ne kepeð nu to witen of þinges wiðuten wið eare ne wið ehe.

[Tous ceux qui sont au paradis voient tout à travers Dieu, mais les anachorètes qui ne peuvent plus apprendre les choses extérieures par l'oreille et l'œil, parce qu'elles sont aveugles dans ce monde, verront et comprendront les secrets cachés de Dieu et ses jugements mystérieux plus clairement dans le suivant]²⁷.

Pour Mari Hughes-Edwards, les recluses sont en effet présentées dans les guides comme des contemplatives professionnelles qui pouvaient, de par leur pratique et leur expérience, conseiller les laïcs sur leur spiritualité et les guider dans leur propre pratique²⁸. Et elles acquièrent en cela un pouvoir d'intercession aux yeux de la société. On leur demandait conseil, de prier pour soi ou un proche, et on avait foi en leurs visions prophétiques. Lorsqu'elles étaient considérées comme des saintes, on leur attribuait des miracles issus de leur intercession, de leurs reliques ou de leur demeure. Une noble femme malade reçut une vision lui conseillant d'aller trouver un remède auprès de Christina de Markyate. Elle devait boire l'eau que la recluse aurait bénie de ses mains et de sa bouche au nom de la Sainte Trinité. Elle s'exécuta et recouvra la santé²⁹.

De fait, soutenir la ferveur de la recluse et son travail spirituel en l'aidant financièrement, c'était pour certains se rendre un service personnel en œuvrant pour son salut ou même en entretenant sa réputation ; pour d'autres, il s'agissait de veiller au bien-être de la sage et sainte recluse qui pourrait leur apporter conseils et certitudes. Warren évoque l'implication des rois d'Angleterre, à des degrés différents, et qui apparaît clairement dès la deuxième moitié du XII^e siècle dans des documents comme les *Pipe Rolls* qui gardent une trace,

²⁵ Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *op. cit.*, chap. 55-56, p. 160-163.

²⁶ Ann K. Warren, *op. cit.*, (1985), p. 3, 282.

²⁷ Bella Millet, éd., *op. cit.*, (2005-2006), p. 38 et Bella Millet, trad., *op. cit.*, (2009), p. 38. Notre traduction.

²⁸ Mari Hughes-Edwards, art. cit.

²⁹ Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *op. cit.*, vol. 1, chap. 44, p. 145.

notamment des dons faits aux anachorètes par la monarchie. Elle avance alors les motivations suivantes :

The earliest consecutive records of this kind show that the king, by his support and by his example, was committed to the anchorite vocation of self-imposed asceticism. (...) Each [English king] tied his future salvation to benefits accrued from his support of anchorites. When English kings wanted to prove their virtue or restore their reputation (whether before God or their fellow men), support of anchorites was one natural response, even as the endowment of a monastery, the gift of an altarpiece, or the foundation of an alms-house might serve the same purpose³⁰.

La réputation de la recluse pouvait en effet rejaillir sur la renommée des mécènes qui l'entretenaient. L'hagiographe de Christina l'exprime clairement : « de plus, vinrent plusieurs fois la voir les pères réputés de monastères fort connus, tant des confins lointains de l'Angleterre que de vastes contrées d'au-delà des mers. Ils voulaient qu'elle parte avec eux. Sa présence en ces lieux leur donnerait appui et prestige »³¹. L'attention et le soutien que recevait une recluse participait donc en retour de sa réputation et de sa place et représentation dans la société au cœur de laquelle elle s'était enfermée.

De façon plus pragmatique, le fait de soutenir et de consulter une recluse réputée pouvait offrir certains avantages, au-delà des bienfaits spirituels. Henry Mayr-Harting mentionne tout d'abord que certaines recluses réputées permettaient à d'autres de trouver des bienfaiteurs ou devenaient suffisamment proches ou familières de personnes influentes pour qu'on leur demande d'utiliser leur cellule comme coffre pour conserver des biens précieux ; l'auteur de l'*Ancrene Wisse* y fait référence dans ses recommandations aux recluses :

Nawt, deore dehtren, ne wite ze in ower hus of oðer monne þinges – ne ahte ne claðes, ne boistes ne charteres, scoren ne cyrograffes, ne þe chirch-uestemenz ne þe calices – bute neode oðer strengðe hit makie oðer muchel eie. Of swuch witunge is muchel vuel iumpen ofte siðen.
[Ne gardez rien dans votre maison, chères filles, qui appartienne à d'autres – bétail ou habits, coffres ou actes, comptes ou contrats, ou les habits cléricaux ou calices – à moins que la nécessité ou la violence ne vous y contraignent, ou un grand danger. Ce genre de d'entreposage a souvent conduit à de gros ennuis]³².

L'analyse récente de Tom Licence vient renforcer cette réflexion car il décrit l'existence d'un véritable réseau qui se serait mis en place entre les recluses et autour d'elles, renvoyant notamment au parcours de Christina Markyate³³. Les anachorètes se retrouvaient dans cette position centrale du fait même de leur clôture : ne pouvant sortir, elles multipliaient les échanges et les rencontres à travers leurs servantes, leurs protecteurs, leurs mécènes et visiteurs,

³⁰ Ann K. Warren, *op. cit.*, (1985), p. 127 ; p. 127-185 : elle détaille l'implication des rois successifs de Henri II (1154) à Henri VIII (roi 1509-1547).

³¹ Paulette L'Hermite-Leclercq, éd. et trad., *op. cit.*, chap. 46-50, p. 147-153.

³² Bella Millet, éd., *op. cit.*, (2005-2006), p. 158 (Part VIII, 13). Notre traduction ; Henry Mayr-Harting, « Functions of a 12th-century recluse », *History*, n° 60, 1975, p. 337-352.

³³ Tom Licence, *Hermits and Recluses in English Society 950-1200*, Oxford University Press, 2011, p. 1-2 : « at every stage of her adventure, the anchorites involved were informed and guided not only by information brought to them by friends and servants, but also by heavenly messages, visions, and responses to prayers. Such were the channels by which their network proved effective. Mobile hermits such as Edwin, servants moving between different anchorites conveying messages, and the secrecy, influence, and respect these figures enjoyed enabled them to rescue Christina from a marriage bond and the intractable demands of her parents, so that she could fulfil her true spiritual ambition. Dotted across the landscape, aware of what was going on, and visited by members of the local gentry, including Christina's parents, anchorites could open doors which society normally closed, so that God's will might be seen to reach its mysterious ends ».

et nous pouvons bien imaginer qu'elles pouvaient mettre à profit ces interactions. Certaines devenaient aussi enseignantes, s'occupaient des pauvres, accueillaien ou aidaient des visiteurs et servaient ainsi la communauté.

Conclusion

En Angleterre, les recluses surent et purent garder un statut important et respecté plus longtemps que sur le continent, certainement parce que la société anglaise laissa la place à ces formes d'ascétisme individuel qu'elle accepta et même soutint. La pérennité de cette voie spirituelle, pourtant à la charge de la société, peut aussi s'expliquer, d'une part par l'implication et la bienveillance des dynasties royales successives qui montrèrent l'exemple ; d'autre part par l'importance ou l'intérêt qu'elle représentait pour des groupes sociaux différents. Ainsi les recluses ne dépendirent jamais d'une classe sociale en particulier et donc de ses priorités et aléas³⁴. L'engagement spirituel et physique des recluses fut possible grâce à l'engagement financier et moral de leurs mécènes, tous étant motivés par la ferveur religieuse de l'époque. Le fait que les recluses dépendaient de bienfaiteurs explique que le mouvement se développa où ils étaient les plus nombreux, dans les villes et villages. Mais considérons également l'hypothèse intéressante de Warren dans son article du magazine *Christian History* au sujet des ermites : l'installation et le développement des ermites au XII^e siècle au cœur du rural auraient finalement contribué à l'implantation et à l'essor de poches urbaines en développement³⁵ ; nous pourrions envisager que la popularité et le développement de reclusoires en communautés a pu jouer le même rôle localement. Ce fut un phénomène d'engagement très contextuel – lié à l'évolution de la société et de l'Église d'Angleterre à une période charnière – mais marquant par son intensité³⁶.

³⁴ Ann K. Warren, *op. cit.* (1985), p. 280-288.

³⁵ Ann K. Warren, art. cit. (1991).

³⁶ Bibliographie complémentaire : Dee Dyas, Valérie Eden et Roger Ellis, éd., *Approaching Medieval English Anchoritic and Mystical Texts*, Cambridge, D. S. Brewer, 2005 ; Liz Herbert McAvoy, *Medieval Anchoritisms: Gender, Space and the Solitary Life*, Woodbridge, D. S. Brewer, 2011 ; Henrietta Leyser, *Hermits and the New Monasticism: a Study of Religious Communities in Western Europe 1000-1150*, Londres, Macmillan, 1984 ; Anneke B. Mulder-Bakker, *Lives of the Anchoresses: the Rise of the Urban Recluse in Medieval Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005.